

Conseil municipal 9 novembre 2018

Monsieur le Maire a présenté le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), préalable à l'élaboration du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Forêt

-Monsieur le Maire a présenté l'état d'assiette des coupes prévues pour l'année 2019.

-Le conseil municipal renouvelle, pour 12 ans, l'autorisation de passage en forêt accordée à Mme LEYVAL Gisèle (parcelle forestière n°35, parcelle cadastrale B1265).

Il renouvelle également, pour 20 ans, le droit de passage accordé à Monsieur VIAIN Michel (parcelles forestières 2 et 4, parcelles cadastrales B1496 et B1648).

-Monsieur Chevalme a fait le bilan des recettes forestières 2018

Budget

Le Conseil municipal, tout en déplorant cette démarche, accepte l'admission en non-valeurs de quelques impayés concernant l'eau et l'assainissement.

Après avoir constaté que Monsieur Forquin (emploi CUI) ne s'était pas présenté au travail depuis le 1^{er} octobre, décide de mettre en place une procédure de licenciement.

Le conseil municipal, après avoir examiné la demande de cession d'une partie de la parcelle A1023 (300 m²), décide de surseoir à sa vente.

Travaux en cours

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal les subventions qu'il a obtenues pour les travaux de remplacement des canalisations d'alimentation en eau potable : 25% de l'état au titre de la DETR et 29% de l'Agence de l'eau.

Maison Devoille : Monsieur le Maire présente l'APS (avant-projet sommaire). Il sera tenu compte des remarques apportées par le Conseil lors de la prochaine réunion avec l'architecte prévue le 13 novembre.

Centre de gestion

Le Conseil municipal autorise le Maire à adhérer au service « accompagnement en gestion de l'absentéisme » du centre de gestion, service qui nous aidera, entre autres, à mettre à jour notre DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels).

Le Conseil autorise également le Maire à terminer la mise aux normes de notre fonds d'archives anciennes, travail commencé l'été dernier. Ce travail sera réalisé par Madame JOLY, archiviste itinérant. Le fonds d'archives plus récent continuera d'être géré en interne.

Assainissement

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le report du transfert de la compétence « Eau et assainissement » aux communautés de communes.

Monsieur le Maire ayant présenté le constat qu'un certain nombre d'habitants, reliés au réseau d'assainissement, ne payaient pas ou très peu de redevance d'assainissement, le Conseil décide de se mettre en conformité avec la loi : à partir du moment où l'on est raccordé, outre la taxe de raccordement (20€), il sera facturé, au minimum, l'équivalent de 30m³ par habitant.

Divers

-élections : mise en place de la commission de contrôle prévue par la circulaire ministérielle du 12 juillet 2018.

Membres désignés : Mesdames PORTERET Pascale, COURTOY Maguy, Messieurs GOURGUECHON Philippe, DUHAUT Michel et CHEVALME Marcel.

-loi du 6 août 2015 : ouverture dominicale des magasins de la zone commerciale : dates retenues : 13 janvier, 14 et 21 avril, 9 et 30 juin, 14 et 28 juillet, 11 août, 8, 15,22 et 29 décembre 2019

Prochain conseil municipal : vendredi 14 décembre à 19h.